PIONEER ELECTRONICS (USA) INC. PIONEER ELECTRONICS OF CANADA, INC.

LIMITED WARRANTY

WARRANTY VALID ONLY IN COUNTRY OF PRODUCT PURCHASE

WARRANTY

Pioneer Electronics (USA) Inc. (PUSA), and Pioneer Electronics Of Canada, Inc. (POC), warrant that products distributed by PUSA in the U.S.A., and by POC in Canada that fail to function properly under normal use due to a manufacturing defect when installed and operated according to the owner's manual enclosed with the unit will be repaired or replaced with a unit of comparable value, at the option of PUSA or POC, without charge to you for parts or actual repair work. Parts supplied under this warranty may be new or rebuilt at the option of PUSA or POC.

THIS LIMITED WARRANTY APPLIES TO THE ORIGINAL OR ANY SUBSEQUENT OWNER OF THIS PIONEER PRODUCT DURING THE WARRANTY PERIOD PROVIDED THE PRODUCT WAS PURCHASED FROM AN AUTHORIZED PIONEER DISTRIBUTOR/DEALER IN THE U.S.A. OR CANADA. YOU WILL BE REQUIRED TO PROVIDE A SALES RECEIPT OR OTHER VALID PROOF OF PURCHASE SHOWING THE DATE OF ORIGINAL PURCHASE OR, IF RENTED, YOUR RENTAL CONTRACT SHOWING THE PLACE AND DATE OF FIRST RENTAL. IN THE EVENT SERVICE IS REQUIRED, THE PRODUCT MUST BE DELIVERED WITHIN THE WARRANTY PERIOD, TRANSPORTATION PREPAID, ONLY FROM WITHIN THE COUNTRY OF PURCHASE AS EXPLAINED IN THIS DOCUMENT. YOU WILL BE RESPONSIBLE FOR REMOVAL AND INSTALLATION OF THE PRODUCT. PUSA OR POC, AS APPROPRIATE, WILL PAY TO RETURN THE REPAIRED OR REPLACEMENT PRODUCT TO YOU WITHIN THE COUNTRY OF PURCHASE.

PRODUCT WARRANTY PERIOD

	Parts	Labor
Home Audio and Video	**1 Year**	**1 Year**
Microphones, Headphones, Phono Cartridges and Styluses	**90 Days**	**90 Days**

Shorter limited warranty periods apply to some models. Please refer to the limited warranty document enclosed with the product for a definitive statement of the warranty period. The warranty period for retail customers who rent the product commences upon the date product is first put into use (a) during the rental period or (b) retail sale, whichever occurs first.

WHAT IS NOT COVERED

IF THIS PRODUCT WAS PURCHASED FROM AN UNAUTHORIZED DISTRIBUTOR, THERE ARE NO WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY AND THE IMPLIED WARRANTY OF FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND THIS PRODUCT IS SOLD STRICTLY "AS IS" AND "WITH ALL FAULTS".

PIONEER SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY CONSEQUENTIAL AND/OR INCIDENTAL DAMAGES.

PIONEER DOES NOT WARRANT ANY PRODUCT LISTED ABOVE WHEN IT IS USED IN A TRADE OR BUSINESS OR IN ANY INDUSTRIAL OR COMMERCIAL APPLICATION.

THIS WARRANTY DOES NOT APPLY IF THE PRODUCT HAS BEEN SUBJECTED TO POWER IN EXCESS OF ITS PUBLISHED POWER RATING.

THIS WARRANTY DOES NOT COVER TELEVISION OR DISPLAY SCREENS DAMAGED BY STATIC, NON-MOVING, IMAGES APPLIED FOR LENGTHY PERIODS (BURN-IN).

THIS WARRANTY DOES NOT COVER THE CABINET OR ANY APPEARANCE ITEM, USER ATTACHED ANTENNA, ANY DAMAGE TO RECORDS OR RECORDING TAPES OR DISCS, ANY DAMAGE TO THE PRODUCT RESULTING FROM ALTERATIONS, MODIFICATIONS NOT AUTHORIZED IN WRITING BY PIONEER, ACCIDENT, MISUSE OR ABUSE, DAMAGE DUE TO LIGHTNING OR TO POWER SURGES, SUBSEQUENT DAMAGE FROM LEAKING, DAMAGE FROM INOPERATIVE BATTERIES, OR THE USE OF BATTERIES NOT CONFORMING TO THOSE SPECIFIED IN THE OWNER'S MANUAL.

THIS WARRANTY DOES NOT COVER THE COST OF PARTS OR LABOR WHICH WOULD BE OTHERWISE PROVIDED WITHOUT CHARGE UNDER THIS WARRANTY OBTAINED FROM ANY SOURCE OTHER THAN A PIONEER AUTHORIZED SERVICE COMPANY OR OTHER DESIGNATED LOCATION. THIS WARRANTY DOES NOT COVER DEFECTS OR DAMAGE CAUSED BY THE USE OF UNAUTHORIZED PARTS OR LABOR OR FROM IMPROPER MAINTENANCE.

ALTERED, DEFACED, OR REMOVED SERIAL NUMBERS VOID THIS ENTIRE WARRANTY

NO OTHER WARRANTIES

IN THE U.S.A. - PIONEER LIMITS ITS OBLIGATIONS UNDER ANY IMPLIED WARRANTIES INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, TO A PERIOD NOT TO EXCEED THE WARRANTY PERIOD. NO WARRANTIES SHALL APPLY AFTER THE WARRANTY PERIOD. SOME STATES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS AND SOME STATES DO NOT ALLOW THE EXCLUSIONS OR LIMITATIONS OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE LIMITATIONS OR EXCLUSIONS MAY NOT APPLY TO YOU. THIS WARRANTY GIVES YOU SPECIFIC LEGAL RIGHTS AND YOU MAY HAVE OTHER RIGHTS WHICH MAY VARY FROM STATE TO STATE.

IN CANADA - EXCEPT AS EXPRESSLY PROVIDED HEREIN, THERE ARE NO REPRESENTATIONS, WARRANTIES, OBLIGATIONS OR CONDITIONS, IMPLIED, STATUTORY OR OTHERWISE, APPLICABLE TO THIS PRODUCT.

TO OBTAIN SERVICE

PUSA and POC have appointed a number of Authorized Service Companies throughout the U.S.A. and Canada should your product require service. To receive warranty service you need to present your sales receipt or, if rented, your rental contract showing place and date of original owner's transaction. If shipping the unit you will need to package it carefully and send it, transportation prepaid by a traceable, insured method, to an Authorized Service Company. Package the product using adequate padding material to prevent damage in transit. The original container is ideal for this purpose. Include your name, address and telephone number where you can be reached during business hours.

On all complaints and concerns in the U.S.A. call Customer Support at 1-800-421-1404, or, in Canada, call Customer Satisfaction at (905) 479-4411.

IN THE U.S.A.
For hook-up and operation of your unit or to locate an Authorized Service Company, please call or write:
CUSTOMER SUPPORT DIVISION
PIONEER ELECTRONICS (USA) INC.
P.O. BOX 1760
LONG BEACH, CALIFORNIA 90801
1-800-421-1404
http://www.pioneerelectronics.com

IN CANADA
For additional information on this warranty, please call or write:
CUSTOMER SATISFACTION GROUP
PIONEER ELECTRONICS OF CANADA, INC.
300 ALLSTATE PARKWAY
MARKHAM, ON L3R 0P2
(905) 479-4411
1-877-283-5901
http://www.pioneerelectronics.com

DISPUTE RESOLUTION

IN THE U.S.A. - Following our response to any initial request to Customer Support, should a dispute arise between you and Pioneer, Pioneer makes available its Complaint Resolution Program to resolve the dispute. The Complaint Resolution Program is available to you without charge. You are required to use the Complaint Resolution Program before you exercise any rights under, or seek any remedies, created by Title I of the Magnuson-Moss Warranty-Federal Trade Commission Improvement Act, 15 U.S.C. 2301 *et seq.*

To use the Complaint Resolution Program call 1-800-421-1404 and explain to the customer service representative the problem you are experiencing, steps you have taken to have the product repaired during the warranty period and the name of the authorized Distributor/Dealer from whom the Pioneer product was purchased. After the complaint has been explained to the representative, a resolution number will be issued. Within 40 days of receiving your complaint, Pioneer will investigate the dispute and will either: (1) respond to your complaint in writing informing you what action Pioneer will take, and in what time period, to resolve the dispute; or (2) respond to your complaint in writing informing you why it will not take any action.

IN CANADA - Call the Customer Satisfaction Manager at 1-877-283-5901 to discuss your complaint and to obtain a prompt resolution.

RECORD THE PLACE AND DATE OF PURCHASE FOR FUTURE REFERENCE

Model No. _____ Serial No. _____ Purchase Date _____

Purchased From _____

KEEP THIS INFORMATION AND YOUR SALES RECEIPT IN A SAFE PLACE

[redacted]ted in Ja[redacted]

PIONEER ELECTRONICS (USA) INC. **PIONEER ELECTRONIQUES DU CANADA, INC.**

GARANTIE LIMITÉE

GARANTIE VALIDE SEULEMENT DANS LE PAYS OU LE PRODUIT A ÉTÉ ACHETÉ

GARANTIE

Pioneer Electronics (USA) Inc. (PUSA) et Pioneer Électronique du Canada, Inc. (POC) garantissent que les produits distribués par PUSA aux États-Unis et par POC au Canada qui, après avoir été installés et utilisés conformément au manuel de l'utilisateur inclus avec l'unité, ne fonctionnent pas de façon appropriée dans des conditions d'utilisation normales en raison d'un vice de fabrication, seront réparés ou remplacés par une unité de valeur comparable, au choix de PUSA ou de POC, sans que vous deviez payer pour les pièces ou les travaux de réparation. Les pièces incluses en vertu de la présente garantie peuvent être neuves ou remises à neuf, au choix de PUSA ou de POC.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE S'APPLIQUE AU PROPRIÉTAIRE INITIAL AINSI QU'À TOUT PROPRIÉTAIRE SUBSÉQUENT DU PRÉSENT PRODUIT PIONEER PENDANT LA PÉRIODE DE GARANTIE, À CONDITION QUE LE PRODUIT AIT ÉTÉ ACHETÉ CHEZ UN DISTRIBUTEUR OU DÉTAILLANT PIONEER AUTORISÉ AUX ÉTATS-UNIS OU AU CANADA. VOUS DEVREZ FOURNIR UN RELEVÉ DE CAISSE OU UNE AUTRE PREUVE D'ACHAT VALIDE INDIQUANT LA DATE DE L'ACHAT INITIAL OU, SI VOUS LOUEZ LE PRODUIT, VOTRE CONTRAT DE LOCATION INDIQUANT L'ENDROIT ET LA DATE DE LA PREMIÈRE LOCATION. SI JAMAIS UN SERVICE DE RÉPARATION EST REQUIS, LE PRODUIT DOIT ÊTRE EXPÉDIÉ PENDANT LA PÉRIODE DE GARANTIE, EN PORT PRÉPAYÉ, À L'INTÉRIEUR DU PAYS OÙ L'ACHAT A ÉTÉ EFFECTUÉ SEULEMENT, TEL QU'IL EST EXPLIQUÉ DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. VOUS ÊTES RESPONSABLE DU DÉMONTAGE ET DE L'INSTALLATION DU PRODUIT. PUSA OU POC, LE CAS ÉCHÉANT, PAIERA POUR VOUS RETOURNER LE PRODUIT RÉPARÉ OU REMPLACÉ, À L'INTÉRIEUR DU PAYS OÙ L'ACHAT A ÉTÉ EFFECTUÉ.

PÉRIODE DE GARANTIE DES PRODUITS

	Pièces	Main-d'œuvre
Produits audio et vidéo pour la maison	**1 an**	**1 an**
Micros, écouteurs, stylets et cartouches phono	**90 jours**	**90 jours**

Durée des garanties réduites pour certains modèles. Veuillez vous référer au document degarantie limitée inclus avec le produit pour confirmer la durée de la garantie.
La période de garantie pour les clients qui louent le produit commence le jour où le produit est utilisé pour la première fois (a) pendant la période de location ou (b) après la vente au détail, selon ce qui se produit en premier.

ÉLÉMENTS NON COUVERTS PAR LA GARANTIE

UN PRODUIT ACHETÉ CHEZ UN DISTRIBUTEUR NON AUTORISÉ N'EST COUVERT PAR AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS QUELQUE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER QUE CE SOIT. DE PLUS, CE PRODUIT EST STRICTEMENT VENDU « TEL QUEL » ET « AVEC TOUS SES DÉFAUTS ÉVENTUELS ».

PIONEER N'EST PAS RESPONSABLE DE QUELQUE DOMMAGE CONSÉCUTIF ET(OU) INDIRECT QUE CE SOIT.

PIONEER NE GARANTIT PAS LES PRODUITS ÉNUMÉRÉS CI-DESSUS LORSQU'ILS SONT UTILISÉS À DES FINS COMMERCIALES OU PROFESSIONNELLES, OU AU SEIN DE TOUTE APPLICATION INDUSTRIELLE OU COMMERCIALE QUE CE SOIT.

LA PRÉSENTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS SI LE PRODUIT A ÉTÉ SOUMIS À UNE PUISSANCE NOMINALE EXCÉDANT CELLE QUI A ÉTÉ ÉTABLIE DANS LES DOCUMENTS S'Y APPLIQUANT.

LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES TÉLÉVISEURS OU LES ÉCRANS ENDOMMAGÉS EN RAISON DE L'APPLICATION D'IMAGES STATIQUES ET IMMOBILES PENDANT DE LONGUES PÉRIODES (IMAGES RÉMANENTES).

LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS LE COFFRAGE OU LES ÉLÉMENTS ESTHÉTIQUES, LES ANTENNES INSTALLÉES PAR L'UTILISATEUR, LES DOMMAGES AUX DISQUES OU AUX RUBANS OU DISQUES D'ENREGISTREMENT, LES DOMMAGES AU PRODUIT DÉCOULANT D'UNE RETOUCHE, D'UNE MODIFICATION NON AUTORISÉE PAR ÉCRIT PAR PIONEER, D'UN ACCIDENT, D'UN USAGE INAPPROPRIÉ OU D'UN USAGE ABUSIF, LES DOMMAGES PRODUITS PAR LA FOUDRE OU LA SURTENSION, LES DOMMAGES SUBSÉQUENTS DÉCOULANT DE FUITES, LES DOMMAGES DÉCOULANT DE PILES DÉFECTUEUSES OU DE L'UTILISATION DE PILES NON CONFORMES À CELLES QUI SONT SPÉCIFIÉES DANS LE MANUEL DE L'UTILISATEUR.

LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS LE COÛT DES PIÈCES OU DE LA MAIN-D'ŒUVRE QUI SERAIENT AUTREMENT OFFERTES SANS FRAIS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE, SI ELLES SONT OBTENUES AUPRÈS D'UNE SOURCE AUTRE QU'UNE SOCIÉTÉ DE SERVICE OU AUTRE AUTORISÉE OU DÉSIGNÉE PAR PIONEER. LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES DÉFECTUOSITÉS OU LES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'UTILISATION D'UNE MAIN-D'ŒUVRE OU DE PIÈCES NON AUTORISÉES, NI D'UN ENTRETIEN INADÉQUAT.

LES NUMÉROS DE SÉRIE MODIFIÉS, OBLITÉRÉS OU ENLEVÉS ANNULENT LA PRÉSENTE GARANTIE DANS SA TOTALITÉ.

INVALADITÉ DE TOUTE AUTRE GARANTIE

AUX ÉTATS-UNIS — PIONEER LIMITE SES OBLIGATIONS EN VERTU DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE QUE CE SOIT, Y COMPRIS ENTRE AUTRES LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, À UNE PÉRIODE N'EXCÉDANT PAS LA PÉRIODE DE GARANTIE. AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUE APRÈS LA PÉRIODE DE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS NE PERMETTENT PAS LA LIMITATION DE LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, ET CERTAINS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS. LES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS ÉTABLIES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. LA PRÉSENTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ JOUIR D'AUTRES DROITS, QUI PEUVENT VARIER D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

AU CANADA — SOUS RÉSERVE DE CE QUI EST EXPRESSÉMENT STIPULÉ DANS LES PRÉSENTES, AUCUNE REPRÉSENTATION, GARANTIE, OBLIGATION OU CONDITION, QU'ELLE SOIT IMPLICITE, OBLIGATOIRE OU AUTRE, NE S'APPLIQUE À CE PRODUIT.

SERVICE

PUSA et POC ont désigné un certain nombre de sociétés de service autorisées partout aux États-Unis et au Canada si jamais vous avez besoin de services de réparation pour votre produit. Pour profiter d'un tel service en vertu de la garantie, vous devez présenter votre relevé de caisse ou, si vous louez le produit, votre contrat de location indiquant l'endroit et la date de la transaction par le premier propriétaire. Si vous expédiez l'unité, vous devez l'emballer soigneusement et l'envoyer à une société de service autorisée, en port prépayé et selon une méthode de transport pouvant être suivie et assurée. Emballez le produit au moyen de matériaux coussinés adéquats pour éviter les dommages pendant le transport. La boîte d'origine est idéale à cette fin. Incluez votre nom, votre adresse et un numéro de téléphone où nous pouvons vous rejoindre pendant les heures de bureau.

Pour toutes les plaintes et problèmes aux États-Unis, communiquez avec le service de Soutien à la clientèle au 1-800-421-1404. Au Canada, communiquez avec le groupe de Satisfaction de la clientèle au 1-877-283-5901.

Pour le raccordement ou le fonctionnement de votre unité, ou pour trouver une société de service autorisée, appelez ou écrivez à :

AUX ÉTATS-UNIS

CUSTOMER SUPPORT DIVISION
PIONEER ELECTRONICS (USA) INC.
P.O. BOX 1760
LONG BEACH, CALIFORNIA 90801
1-800-421-1404

http://www.pioneerelectronics.com

AU CANADA

DÉPARTÉMENT DE SERVICE AU CONSOMMATEUR
PIONEER ÉLECTRONIQUES DU CANADA, INC.
300 ALLSTATE PARKWAY
MARKHAM, ON L3R 0P2
(905) 479-4411
1-877-283-5901
http://www.pioneerelectronics.com

RÈGLEMENT DES CONFLITS

AUX ÉTATS-UNIS - Si un conflit se produit entre vous et Pioneer après la réponse à une demande initiale faite au service de Soutien à la clientèle, vous pouvez avoir recours au Programme de résolution des plaintes de Pioneer pour résoudre le conflit. Ce programme vous est offert sans frais. Vous devez avoir recours au Programme de résolution des plaintes avant de vous prévaloir de vos droits ou de chercher réparation en vertu du Titre I de la loi Magnuson-Moss Warranty-Federal Trade Commission Improvement Act, 15 U.S.C. 2301 et s.s.

Pour avoir recours au Programme de résolution des plaintes, appelez au 1-800-421-1404 et expliquez au représentant du service à la clientèle qui vous répondra le problème auquel vous faites face et les démarches que vous avez entreprises pour faire réparer le produit pendant la période de garantie, puis donnez-lui le nom du distributeur / détaillant autorisé auprès duquel vous vous êtes procuré le produit Pioneer. Une fois que votre plainte a été expliquée au représentant, un numéro de résolution vous sera communiqué. Pioneer étudiera le conflit et, dans un délai de quarante (40) jours après la réception de votre plainte, (1) répondra à votre plainte par écrit pour vous aviser des démarches qu'elle entreprendra pour résoudre le conflit, et indiquera combien de temps ces démarches prendront ; ou (2) répondra à votre plainte par écrit pour vous indiquer les raisons pour lesquelles elle n'entreprendra aucune démarche.

AU CANADA - Communiquez avec le directeur de la Satisfaction de la clientèle au (905) 946-7446 pour discuter de votre plainte et résoudre rapidement le problème.

ENREGISTREZ LE LIEU ET LA DATE D'ACHAT POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE

No. du modèle : _____ No. deSérte : _____

Date d'achat : _____ Acheté de : _____

PRENEZ SOIN DE GARDER CETTE INFORMATION ET VOTRE REÇU D'ACHAT DANS UN ENDROIT SÛR POUR RÉFÉRENCE FUTURE < >

Imprimé au Japon